



BASSINS

Aux utilisateurs du Pavillon de Moinsel

Conditions générales d'utilisation

- Les locaux doivent être remis en ordre, tels que vous les avez trouvés, y compris les sanitaires.
- Lors de manifestation le soir, le nettoyage pourra intervenir jusqu'au lendemain à 9h00 dernier délai, les locaux pouvant être loués immédiatement après vous.
- Vous pourrez utiliser la cuisinière à gaz ainsi que le frigo.

En cas de panne de gaz, vous pouvez chercher de l'aide auprès de :

Bastista Da costa Maria **079 899 29 65**
Herpich Daniel **079 376 49 58**

Les tarifs de location sont les suivants :

Personne habitant Bassins	CHF 120.—
Personne de l'extérieur	CHF 150.—

- Le paiement doit être effectué avant la location, soit au bureau communal, soit par bulletin de versement.
- La clé pour la location ou pour une visite des lieux doit être demandée et rapportée au bureau communal (ouvert le matin ou sur appel téléphonique)
- L'eau provient d'une citerne, donc ne doit pas être consommée sans la cuire.
- L'électricité provient d'une installation solaire, donc ne peut pas recevoir d'installations sonores. Il n'y a pas de génératrice mise à disposition.
- La location ne peut avoir lieu que durant la belle saison, soit de Pâques à fin octobre. Aucune location ne sera prise en considération durant la saison hivernale.
- Nous vous prions de respecter le matériel et le bâtiment, de surveiller vos enfants et de nous signaler tous les dégâts que vous pourriez faire ou que vous auriez constatés.
- La clé de WC est suspendue à l'intérieur du local.

Nous vous faisons confiance et vous souhaitons beaucoup de plaisir.

Bassins, mai 2016

La municipalité